

Concours des maisons et jardins fleuris 2023

La ville d'Albi appelle les Albigeois à participer en nombre au concours des maisons et jardins fleuris.

Cette année le concours est placé sous le signe des fleurs, de la végétalisation et de la qualité du cadre de vie. Il a pour objectif principal de favoriser le fleurissement de la ville d'Albi.

Si vous avez un jardin magnifique que vous souhaitez partager, c'est l'occasion idéale pour le faire.

La ville d'Albi encourage tous les participants à être créatifs et à montrer leur propre style dans leur jardin. Ne manquez pas cette occasion unique de participer à notre concours de jardin fleuri. Le jury a hâte de voir vos créations florales les plus époustouflantes de cette édition 2023

En participant à ce concours annuel, les Albigeois deviennent acteur du fleurissement de notre ville et de son embellissement.

Les inscriptions sont ouvertes à partir de ce mardi 2 Mai jusqu'au vendredi 26 mai 2023 inclus.

5 CATÉGORIES SONT PROPOSÉES :

- Jardin fleuri
- Jardin potager
- Balcon, mur, façade
- Terrasse et devant de porte
- Commerce

Nouveau : lorsque le jardin ou le potager n'est pas visible de la rue, le participant s'engage à accueillir le jury sur rendez-vous.

Une même adresse de fleurissement pourra concourir à plusieurs catégories.

Toute personne inscrite au concours pourra assister à la visite que la Ville propose gratuitement. **Cette année un visite guidée des jardins du palais de la Berbie et du cloître Saint-Salvi sera organisée le mercredi 14 juin à 10h.**

Les gagnant seront annoncés lors d'une cérémonie de remise des prix qui se tiendra à l'automne.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les règles sont simples :

1. L'adresse du fleurissement proposée doit être située sur la commune d'Albi.
2. Les décorations florales ou végétales devront correspondre au moins à une des cinq catégories
3. Une même adresse de fleurissement pourra concourir à plusieurs catégories.
4. Les trois premiers candidats de chaque catégorie seront primés.
5. Critères de notation : la couleur, le parti pris esthétique, la qualité des plantes (beauté, entretien), l'originalité, la dimension environnementale et écologique.
6. Passage du jury : entre le lundi 5 et le vendredi 16 juin 2023.

Tous les participants seront récompensés.

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la Ville : mairie-albi.fr

ou à transmettre complété à la direction de la communication de la Ville d'Albi 16 : rue de l'Hôtel de Ville - T. 05 63 49 10 38 - secretariat.communication@mairie-albi.fr